

L'État d'Urgence (Loi du 3 avril 1955), ajourné sine die en **Métropole**, reproduit bien ce qui s'est passé dans **les « 3 départements français »** (Algérie) pendant 7 ans 1/2, le pays occupé militairement à partir de la Toussaint de 1954. (Les fameux « événements » !!)

Masse Informe-Diforme !



L'immonde CASTE régnante
te traite de raton et bougnoule ; et
tu te conduis en pied-noir !



N'applaudis-tu pas tes bourreaux,
avec tes bougies et tes fleurs,
à chaque prétendue attaque musulmane ;
glorifiant ainsi le véritable Terrorisme
qui est celui de Babel-Occident ?



Niais et pèses-sur-terre, ressaisissez-vous !
Vous êtes complètement à l'envers !
Alors que le Salut Social ne se peut que
si vous vous faites Peuple à l'endroit.



A VOTÉ

FREDDY MALOT
4 rue du Prof. Zimmermann
69007 LYON

14 juin 2017